

## Fiche informative sur l'action

**Titre de l'action : La médiation scolaire par les pairs au collège R. Schuman de Hombourg-Haut.**

**Académie de Nancy-Metz**

**Collège Robert Schuman Lieu-Dit Langenberg 57470 Hombourg-Haut**

**Zep : oui**

**Tél : 03 87 00 28 70**

**Mèl : [ce.0572491@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0572491@ac-nancy-metz.fr)**

**Personne contact : HOERNER Nicole, certifiée histoire géographie**

**Concerne tous les élèves, particulièrement en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.**

**Disciplines concernées : toutes**

**Date de l'écrit : juin 2005**

### Résumé :

L'institution scolaire, reflet de la société, est de plus en plus touchée par une agressivité aux formes multiples : insultes, harcèlement, jalousies, bagarres, exclusions, phénomène de bouc émissaire...

Le règlement intérieur de l'établissement ne permet pas de régler tous ces problèmes, souvent jugés par les adultes comme insignifiants mais qui pourtant empoisonnent la vie de beaucoup de nos collégiens. Aussi la violence est-elle devenue la première réponse d'un jeune qui est (ou se croit) attaqué ou remis en cause.

Pour faire face à de telles situations, la médiation par les pairs peut apporter des solutions. Des expériences menées dans les pays anglo-saxons ainsi que dans des établissements scolaires de zones réputées difficiles en témoignent.

La médiation est un processus qui permet lors d'un conflit (dispute, agressivité, bagarre, insulte..), l'intervention d'un tiers pour dépasser le rapport de forces et trouver une solution « gagnant-gagnant ».

Le médiateur est un élève volontaire qui a suivi une formation où il a appris à prendre confiance en lui, à mieux se connaître et connaître les autres, à réfléchir aux mécanismes des conflits et à trouver des solutions non violentes.

<b>STRUCTURES</b>	<b>MODALITES DISPOSITIFS</b>	<b>THEMES</b>	<b>CHAMPS DISCIPLINAIRES</b>
Collège ZEP-REP Zone Sensible	Individualisation Tutorat	Citoyenneté, civisme Comportements de rupture Difficulté scolaire Filles, Garçons Vie scolaire	Indifférent Interdisciplinarité

**Ecrit sur l'action**

**Titre de l'action : La médiation scolaire par les pairs au collège R. Schuman de Hombourg-Haut.**

**Académie de Nancy-Metz**

**Collège Robert Schuman Lieu-Dit Langenberg 57470 Hombourg-Haut**

## **LA MEDIATION SCOLAIRE PAR LES PAIRS**

### **Equipe pédagogique :**

DECHOUX Martine, certifiée mathématiques  
HOERNER Nicole, certifiée histoire- géographie  
PROVOT Barbara, certifiée anglais

## SOMMAIRE

### Introduction

#### 1. Pourquoi le choix de la médiation ?

#### 2. Qu'appelle-t-on « médiation par les pairs » ?

La médiation, solution pour résoudre les conflits  
La médiation par les pairs au collège

#### 3. Comment fonctionne la médiation par les pairs dans notre collège ?

Démarrage du projet en 2002/2003  
Année scolaire 2003/2004  
Année scolaire 2004/2005

#### 4. Evaluation du projet.

Limites constatées  
Sondages  
Commentaires

#### 5. Comment continuer ?

Expliquer et convaincre jeunes et adultes  
Poursuivre et étendre la formation  
Soutenir l'équipe de médiateurs

### Conclusion

## Introduction

Le collège Robert Schuman de Hombourg-Haut accueille 395 élèves tous originaires de différents quartiers de la commune. Deux cités construites à l'origine pour accueillir les mineurs des Houillères du Bassin de Lorraine regroupent de nombreuses familles d'origine étrangère (Italiens, Turcs, Marocains, Algériens...) ainsi que des familles en difficulté.

Le profil socio-professionnel des familles des élèves du collège pour l'année 2004-2005 est le suivant :

- Catégorie dite favorisée : 14,2 %
- Catégorie moyenne : 7,1 %
- Catégorie défavorisée : 78,7 %

Le collège est classé en ZEP depuis 1999. Un des axes de réussite du contrat ZEP est l'éducation à la citoyenneté. Ce projet s'inscrit dans cet axe.

On constate au collège, comme sans doute dans tout établissement scolaire, de nombreux actes de violence et incivilités de toute sorte entre les élèves.

Mais ce qui nous a interpellés est l'évolution ces dernières années vers la banalisation de ces actes dans l'esprit des élèves. Comme si c'était devenu un mode normal de relation entre eux (cf. annexe 1).

Certains élèves semblent se satisfaire de vivre en permanence sous tension, dans cette relation agression-défense. Mais certainement pas tous !

Nous avons cherché un moyen de freiner cette évolution inquiétante qui ne nous paraît pas propice ni aux apprentissages ni à la vie en groupe en général.

## 1. Pourquoi le choix de la médiation ?

Dans notre collège, comme dans de nombreux autres établissements scolaires, nous accueillons des élèves, filles et garçons, issus de milieux sociaux-culturels divers, aux personnalités très différentes et qui sont avant tout des adolescents à la recherche d'une identité bien à eux mais souvent mal dans leur peau. A l'adolescence, en effet, les relations avec les adultes mais également et surtout avec les pairs, sont sources de conflits et l'école est un lieu de vie où la rencontre avec l'autre est souvent vécue comme une adversité, un affrontement. Insultes, harcèlements, jalousie, bagarres, exclusions, moqueries, phénomènes de bouc émissaire font partie du quotidien de notre collège, de façon plus ou moins visible.

Bien sûr, comme ailleurs, nous avons un « Règlement Intérieur », mais son rôle est limité dans ce domaine. Bien qu'il permette de sanctionner les incivilités et les manquements aux différentes règles de vie dans les classes et la cour, il n'aide pas à solutionner les conflits, à y trouver remède.

Il nous a donc paru important de proposer une démarche qui permettrait de responsabiliser nos élèves, de les rendre plus autonomes, de les faire réfléchir aux mécanismes des conflits et de les amener à proposer des solutions de résolution non violentes. Cette démarche ne se substitue pas à la sanction, elle lui est complémentaire. Notre souhait est qu'ils ne vivent plus leur scolarité comme une violence, mais qu'ils apprennent à vivre ensemble au collège pour plus tard savoir vivre ensemble en citoyens.

La médiation, pratique courante dans de nombreux établissements scolaires de pays étrangers (Canada, Etats-Unis, Belgique...) et déjà dans quelques établissements français,

nous a paru un moyen intéressant, intelligent et humain d'aider nos élèves à résoudre et éviter les conflits.

Education et lutte contre la violence sont des thèmes récurrents depuis quelques années dans les textes officiels et publications de l'Education Nationale et autres (cf. annexes 2, 3, 4, 5).

« Eduquer à l'Ecole, c'est s'attacher minutieusement à tout ce qui peut libérer l'Homme de la violence, lui enseigner la passion de connaître et la patience de comprendre » écrit Philippe Merieu.

## **2. Qu'appelle-t-on « médiation par les pairs » ?**

### **La médiation, solution pour résoudre les conflits.**

La médiation est une méthode de régulation non violente des conflits. C'est l'intervention d'un tiers qui vise à faire passer les deux protagonistes de l'ad-versité (adversus = qui est tourné contre, qui s'oppose) à la con-versation (co = se tourner vers) c'est à dire à se parler, chercher à comprendre et si possible trouver un compromis ouvrant la voie à la réconciliation.

- La médiation tente de rompre la relation « binaire », celle de deux adversaires s'affrontant aveuglément pour établir une relation « ternaire » à travers laquelle ils pourront communiquer par l'entremise d'un intermédiaire.
- La médiation ne peut être entreprise que si les deux adversaires acceptent de s'impliquer dans cette démarche de conciliation.
- La médiation peut être conseillée, suggérée mais jamais imposée.
- L'entrée en médiation implique que les deux parties s'engagent à arrêter les hostilités pendant la durée de la médiation.
- Le rôle du médiateur est de faciliter l'expression, l'écoute et faire exprimer les sentiments et émotions éprouvés.
- Le médiateur permet à chacun des adversaires de prendre du recul par rapport à lui-même, à l'autre et au conflit.
- Le médiateur ne prend pas parti, il n'a pas pour fonction de prononcer un jugement, une condamnation, une sanction. Il doit aider à dénouer le nœud du conflit et amener les protagonistes vers un compromis, une solution acceptée par les deux parties où il n'y a ni gagnant ni perdant.
- La médiation n'est pas une alternative à la sanction comme beaucoup de collègues le pensent : l'élève n'a pas le choix entre la sanction et la médiation. La démarche de la médiation nécessite un autre état d'esprit et comme nous le verrons plus tard cet état d'esprit n'est pas celui de la majorité de nos élèves.

### **La médiation par les pairs au collège.**

Le médiateur est un élève volontaire qui a suivi une formation. Le contenu de cette formation doit lui permettre :

- une meilleure connaissance de soi, par une recherche des valeurs auxquelles il croit, du moyen de les mettre en œuvre afin d'acquérir plus de confiance en soi.
- d'identifier, d'exprimer et si possible de maîtriser ses émotions.
- de prendre conscience de la violence, de repérer les situations de conflit et d'injustice.

- de réfléchir à sa façon de réagir dans les situations difficiles.
- d'admettre que l'autre, a ou peut avoir un point de vue différent du sien.
- d'apprendre des techniques de communication
- de faire preuve d'imagination pour trouver lors des médiations des solutions « gagnant-gagnant » (cf. annexe 6).

A l'issue de cette formation le médiateur exerce son rôle dans la cour de récréation ou en classe :

- Les médiateurs sont toujours par deux.
- Les médiateurs se tiennent à la disposition de leurs camarades dans la cour de récréation à un endroit défini et connu de tous et sont en principe reconnaissables à leur badge.
- Les médiateurs disposent d'une salle où ils peuvent assurer leur médiation loin des regards indiscrets et si possible dans le calme.

La médiation se déroule en quatre étapes :

1. Ecoute du récit des faits donné par chacun des protagonistes avec questions ouvertes (qui ? quoi ? où ? comment ? quand ?),
2. Reformulation des faits, des émotions, des valeurs,
3. Recherche ensemble de solutions possibles,
4. Choix concerté d'une solution sans perdant ni gagnant.

Les camarades, ou les membres du personnel, n'assistent jamais aux médiations. La médiation se fait lors des temps de pause, jamais pendant un cours.

A l'issue de la médiation, qui peut quelquefois se prolonger sur 2 ou 3 séances, les médiateurs remplissent une fiche bilan (cf. annexe 7).

La médiation n'est proposée qu'aux élèves plus jeunes ou de même âge que les médiateurs.

Une fois par mois les médiateurs se retrouvent avec les professeurs qui encadrent l'activité pour faire le point, évoquer les difficultés, préparer le planning ...

### 3. Comment fonctionne la médiation par les pairs dans notre collège ?

#### Démarrage du projet en 2002/2003

- formation d'une quinzaine de professeurs et aide-éducatrices par l'association Génération Médiateurs (cf. annexe 8).
- Constitution d'une équipe de 8 professeurs chargés de la mise en place et du suivi du projet,
- Création d'un atelier « **Connaissance de soi, des autres et gestion des conflits** » réservé aux élèves volontaires de 6<sup>ème</sup> (environ 40 élèves).

#### Année scolaire 2003/2004

- septembre/ octobre : stage de formation à la médiation assuré par les professeurs et réservé aux élèves volontaires ayant participé à l'atelier 6<sup>ème</sup> l'année précédente.

Nous avons choisi de former des élèves du niveau 5<sup>ème</sup> pour permettre la pérennisation du projet.

- Octobre : mise en place des équipes de 24 médiatrices et médiateurs,
- Réunions mensuelles professeurs et médiateurs,
- Mars : redémarrage de l'atelier destiné aux 6<sup>èmes</sup> (10 élèves seulement car les séances ont lieu de 13 à 14 heures et il n'y a pas de cantine dans notre collège),
- Juin : déplacement à IRREL (Allemagne) : échange de pratiques avec les médiateurs de la Franziscus Schule (établissement scolaire avec lequel nous avons un partenariat depuis 3 ans).

#### **Année scolaire 2004/2005**

- octobre : reportage TF1. : nous avons été contactés par la rédaction du journal télévisé qui désirait réaliser un reportage sur la médiation par les pairs dans un collège. La présence de l'équipe de journalistes dans quelques classes ainsi que dans la cour a suscité l'intérêt des élèves et a permis de reparler de la médiation en début d'année. La diffusion du reportage dans le J.T. de 20h de P. Poivre d'Arvor a assuré la crédibilité de notre action auprès des parents.
- novembre/décembre : stage de formation pour les élèves de 5<sup>ème</sup> ayant suivi l'atelier en 6<sup>ème</sup> l'année précédente.
- Décembre : 8 médiatrices issues des classes de 5<sup>ème</sup> rejoignent l'équipe.
- Décembre : stand d'information sur la médiation par les pairs lors de la rencontre parents-professeurs.
- « ouverture » dans le bulletin trimestriel d'une rubrique « investissement des élèves dans la vie du collège ».
- janvier : stage de formation assuré par Génération Médiateurs pour 8 professeurs, surveillant et infirmière, et 5 collègues du collège de l'Hôpital.
- Mars : redémarrage de l'atelier 6<sup>ème</sup> (6 élèves volontaires seulement pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment),
- Actuellement l'équipe de médiateurs et médiatrices est composée de 12 élèves de 4<sup>ème</sup> et de 5 élèves de 5<sup>ème</sup>.
- 15 adultes actuellement en exercice au collège ont été formés ou sont en cours de formation.

#### **4. Evaluation du projet**

Par principe les adultes n'interviennent pas dans les médiations ; c'est un avantage dans la mesure où les élèves sont pleinement autonomes et responsables mais l'inconvénient est que nous, adultes, avons du mal à disposer d'une information systématique et rigoureuse sur ce qui se passe lors des médiations.

Le nombre de médiations effectuées nous échappe également, les élèves ne remplissant pas systématiquement le compte-rendu (cf. annexe 7).

Par contre les difficultés rapportées lors des réunions de médiateurs nous ont rendus attentifs à un certain nombre de limites.

#### **Limites constatées :**

### ***Limites du fait des médiatrices et médiateurs :***

- A leur âge ils ont peur de s'affirmer, de se montrer différents des autres, certains sont timides et n'osent pas porter leur badge.
- Ils sont déçus par le manque d'intérêt manifesté par leurs camarades. Certains l'ont ressenti comme un échec et ont préféré quitter l'équipe (6 élèves sur 24).
- La présence dans la cour de récréation demande régularité et persévérance, ce que beaucoup ont du mal à assumer.

***Limites du fait des médiés*** (nom utilisé pour désigner les élèves qui ont fait appel à une médiation) :

- La pratique de la non violence ne fait pas partie de la culture environnante !
- La peur de la critique, de la moquerie et un certain machisme empêchent les garçons d'avoir recours à la médiation. Savoir régler seul ses problèmes est valorisant.
- La bagarre, l'emploi de la force sont des manières pour s'affirmer et exister.
- Les idées nouvelles nécessitent beaucoup de temps et de patience avant d'être reconnues et d'entrer dans les habitudes.

### ***Limites du fait des adultes du collège :***

- Beaucoup de médiations ont été « imposées » par les surveillants, désireux de bien faire, ce qui a compliqué la tâche des médiateurs et faussé l'action.
- Certains collègues n'adhérant pas au projet ont pu donner l'impression aux élèves qu'ils ne voyaient pas l'utilité des médiations, ou n'ont simplement pas eu le réflexe de rappeler aux élèves à chaque conflit l'existence des élèves-médiateurs.

Ces signaux d'alarme ainsi que la difficulté d'évaluer les bénéfices de l'action pour le collège nous ont interpellés. C'est pourquoi nous avons décidé d'interroger les différents acteurs de la vie scolaire pour voir comment la médiation était perçue par les uns et les autres.

### **Sondages :**

Au cours de la semaine du 4 au 9 avril 2005 nous avons proposé un sondage aux jeunes et aux adultes (cf. questionnaires en annexe 9, 10, 11, 12).

### ***Les réponses des élèves médiateurs :***

Le questionnaire a été distribué aux 17 élèves-médiateurs et 11 réponses nous sont parvenues.

Les élèves ont effectué peu de médiations au collège en deux ans. En 2003-2004, cinq élèves (45%) et six l'année suivante (54%) n'ont effectué aucune médiation. Et pour chaque année, quatre élèves (36%) en ont fait une, trois élèves (27%) en ont fait 3.

Par contre, 2 élèves en ont fait dans leur famille, 5 entre copains et un élève dans son club sportif.

### ***Comment se sentent-ils perçus par les autres ?***



Un tiers d'entre eux pensent que les professeurs ne faisant pas partie de l'équipe savent qu'ils sont médiateurs, les autres pensent qu'ils ne le savent pas ou n'ont aucune idée à ce sujet : on ne parle pas médiation entre profs et élèves visiblement.

En tous cas, 18% seulement ont été encouragés par leurs professeurs.

Au sein de leurs classes, ils ont ressenti de la sympathie pour 39% ou de l'indifférence (18%) mais quasiment pas d'hostilité (1 élève). Beaucoup n'ont rien senti de spécial (27%). Certains ont nuancé : « curiosité, puis indifférence », « d'abord hostiles, puis indifférents ».

Au sein du collège, c'est également l'indifférence qui les a marqués (45%) ou rien (27%) mais aucune hostilité.

### ***Que pensent-ils de l'action au collège ?***

63% ont décelé un effet positif sur l'ambiance générale au collège et 36% sur les agressions verbales, mais 45% n'en ont pas vu sur ces dernières.

Ils pensent presque tous qu'il faut continuer cette action et poursuivre la formation de nouveaux médiateurs. L'un d'entre eux précise même :

*« Les plus jeunes sont plus agressifs et plus méchants »*

### ***Leur regard sur leur formation et leur rôle :***

Ils sont **satisfaits** à 73%. Ceux qui ont réalisé des médiations ont été ravis qu'elles aient abouti et que les « médiés » aient eu l'air contents. Ou bien ils sont heureux de se sentir utiles et d'avoir apporté une aide. Nous avons la chance d'avoir une équipe formée d'enthousiastes !

Deux élèves cependant s'avouent déçus :

- soit de n'avoir pas fait de médiation, et on les comprend car ils ont fourni beaucoup d'efforts pour leur formation (au moment du repas, dans un collège sans cantine),
- soit des moqueries des autres auxquelles ils ne s'attendaient pas : « Les élèves se moquent complètement de la médiation. Ils sont honteux d'accepter une médiation et certains profs sont de leur avis. Ca n'a rien changé et ça ne sert à rien. »

Ils sont par contre **unanimes** pour penser que cette formation leur servira plus tard. Même s'ils n'ont pas pu apporter tout ce qu'ils espéraient au collège, au moins ils se sentent enrichis personnellement.

*« Je vois mes conflits autrement »*

*« Je suis content de savoir ce que les élèves pensent quand il y a une bagarre ».*

### ***Et pour la suite :***

Ils attendent encore des conseils de la part de leurs professeurs (73%) et du soutien (63%) et souhaitent la poursuite des réunions de l'équipe à 73%.

### ***Les réponses des parents des élèves-médiateurs :***

16 parents ont été destinataires du questionnaire et 10 réponses nous sont parvenues.

Ces parents ont été bien informés sur la médiation par nous ou par leur(s) enfant(s). Ils ont bien compris qu'il ne s'agit pas de s'interposer au milieu d'une bagarre et c'est pour cela qu'ils ont accepté que leur enfant soit médiateur. Nous avons voulu nous faire une idée de l'impact qu'ils ont pu constater de l'expérience vécue par leur enfant et comment eux-mêmes l'évaluent.

Leur enfant leur a parlé souvent, ou quelquefois, de sa formation (90%). Il a paru intéressé (70%), voire enthousiasmé (30%), en tout cas, à l'unanimité, il leur a paru satisfait.

S'ils n'ont pas observé de changement dans les relations familiales (70%), ils en ont constaté dans les relations amicales de leur enfant (60%) :

« *Il ne cherche plus à créer, mais à comprendre un problème* »

« *Il est moins angoissé* »

« *Il est plus à l'écoute* »

« *Ça nous a permis de communiquer* »

La majorité (60%) a rarement entendu parler du rôle de médiateur de leur enfant, sans doute en raison du peu de médiations effectuées. Par contre 30% en ont souvent entendu parler. Dans les deux cas, les enfants leur ont paru satisfaits de leur travail de médiateur.

Ils sont tout à fait d'accord pour que ce travail soit continué.

#### ***Voici ce qu'ils pensent de cette expérience :***

« *C'est bien* »

« *Elle est enrichissante pour mon fils* »

« *Intéressant* »

« *Très positive : on apprend à communiquer sereinement* »

« *Elle permet d'acquérir un sens plus grand de la responsabilité* »

« *Positive, comme toute expérience : elle lui servira dans sa vie future personnelle et professionnelle* »

« *En communiquant on devient plus tolérant* »

« *Bien si mon enfant y trouve un intérêt* »

« *Ça lui servira dans sa vie future* ».

#### ***Les réponses du personnel du collège :***

Le questionnaire a été donné à l'ensemble du personnel, toutes catégories confondues. Hélas seulement la moitié des collègues l'a rempli et rendu.

C'est sans doute une explication de la difficulté de la mise en place de notre action.

Parmi les personnes qui ont répondu, 50% disent croire à la médiation, 60% estiment avoir été bien informées et 70% pensent qu'il s'agit d'une bonne chose pour le collège et nous encouragent à continuer. Visiblement ce sont avant tout les collègues favorables à la médiation qui ont répondu au sondage. Certains nous suggèrent de faire une préformation de tous les élèves de 6<sup>ème</sup>, de parler de notre action chaque fois que l'occasion se présente (Conseil de classe, Conseil d'administration, sorties...) et surtout d'améliorer la « visibilité » des élèves médiateurs dans la cour.

Par contre, à la question sur l'observation d'effets positifs au collège depuis le début de l'action, 38% répondent non et 42% disent ne pas savoir.

Tout comme les collègues sondés nous pensons qu'il est trop tôt et difficile de juger des effets positifs.

#### ***Les réponses des élèves :***

90 questionnaires élèves ont été distribués par les professeurs principaux, soit 6 questionnaires par classe, à 3 garçons et à 3 filles de niveau scolaire et d'attitude différents afin que l'échantillon de population sondée soit le plus représentatif possible. Sur ces 90 questionnaires, 61 ont été remplis, soit 67,8 %.

Pour simplifier l'exploitation des résultats, les élèves ayant rendu le questionnaire seront ci-après dénommés « les élèves ».

Première constatation : tous les élèves sondés savent que des médiateurs existent au collège, ce qui est plutôt une bonne nouvelle. La majorité (42,6 %) ont été mis au courant par leur professeur principal et/ou par un autre professeur, 23 % d'entre eux par un ou une amie, d'autres en lisant une affiche (8,2%).

86,9 % des élèves ont compris que le rôle des médiateurs était de proposer une aide pour résoudre un conflit mais 36,1 % pensent encore que les médiateurs sont là pour arrêter les bagarres ou séparer les élèves et 21,3 % qu'ils repèrent les bagarres et vont prévenir un surveillant ou le CPE (conseiller principal d'éducation).

Le plus gros souci rencontré dans la mise en place pratique de la médiation au collège a été de trouver un moyen de rendre les médiateurs facilement « repérables » par les autres élèves. Ce problème « visuel » transparaît dans les questionnaires puisque 57,4 % des élèves ne savent pas où trouver les médiateurs (mal informés, pas informés ?) et même ceux qui pensent savoir ont de mauvaises informations.

De plus, 85,2 % des élèves pensent qu'on ne repère pas bien les médiateurs parce qu'ils n'ont pas de signes distinctifs (42,3%), qu'on ne les voit jamais (11,5%), qu'ils ne mettent pas leur brassard (9,6%) ou tout simplement parce qu'on ne les connaît pas (7,7 %). Lorsqu'on leur demande quelle solution pourrait pallier ce problème, la plupart proposent le port d'un badge (80,3 %), que les médiateurs restent au même endroit (14,7%) (ce qui d'ailleurs est la façon de procéder actuelle), et 8,2% suggèrent le port d'un vêtement distinctif.

En ce qui concerne le nombre d'élèves qui ont fait appel aux médiateurs, le bilan est décevant : seuls 5 élèves sur les 61 sondés ont déjà demandé l'aide des médiateurs soit 8,2 % et, détail intéressant bien que peu surprenant, ce ne sont que des filles. Ces filles disent toutes que la médiation a permis de régler leur(s) conflit(s) - « *avant on se disputait tout le temps et maintenant plus* », « *j'ai résolu mon problème* », « *maintenant je m'entends avec cette fille* », et qu'elles referont appel aux médiateurs le cas échéant car « *ils ont trouvé une solution* », « *ils m'ont aidée* », « *ils ont un avis neutre* ».

Pour les 56 élèves (22 filles et 34 garçons, soit près de 92% des élèves) qui n'ont jamais eu recours aux services des médiateurs, la moitié explique que c'est parce qu'ils n'ont jamais eu de conflit ou de bagarres, un tiers préfère régler seul ses problèmes, d'autres préfèrent faire appel à un surveillant ou un professeur ou ne font pas confiance aux médiateurs. Ces chiffres sont-ils encourageants ou au contraire décevants ? Difficile à dire. Le recours aux médiateurs ne semble pas encore faire partie des habitudes de nos élèves mais 53,6 %, soit plus de la moitié, des élèves qui n'ont jamais demandé leur aide pensent peut-être un jour le faire.

Quant à l'image des médiateurs au sein du collège, les avis diffèrent.

42,6 % des élèves pensent qu'il est valorisant d'être médiateur, certains considérant même que c'est « *essentiel* », « *un titre* », « *une grande responsabilité* » ou encore que c'est « *aider à la bonne entente au collège* ». Pourtant, 36 % des élèves considèrent tout de même qu'être médiateur c'est « *la honte* » ou ça fait « *fayot* » ou même que c'est « *se mêler des affaires des autres* », « *ennuyeux* », ou même « *dangereux (car on peut se faire taper dessus)* ».

La médiation ne remporte pas (encore) un grand succès dans notre établissement. 1 élève sur 5 ne voit aucune utilité à la médiation mais tout de même 4 élèves sur 5 pensent qu'elle

peut apporter un effet positif au collègue : moins de violence (55,7 %), une meilleure ambiance dans la cour (29,5 %), ou une meilleure réputation pour l'établissement (29,5 %).

Est-ce parce qu'à l'adolescence l'image de soi est une notion encore mal définie ou parce que le système scolaire ne valorise pas suffisamment la prise de responsabilité des élèves ?

Toujours est-il qu'à la question sur l'importance de jouer un rôle dans la vie du collègue, 1 élève sur 2 n'a pas su quoi répondre (mais, heureusement, seuls 3 élèves sur 61 pensent que ce n'est pas important).

Plus de la moitié des élèves sont favorables à une poursuite de la formation des élèves à la médiation. Seuls 3 élèves sur 61 aimeraient suivre eux-mêmes la formation, 12 élèves disent être peut-être intéressés ! Ces résultats traduisent le manque de comportement citoyen qu'on peut aussi observer pour les élections de délégués, la participation aux clubs, et en général le peu d'investissement dans les actions au service de la collectivité. C'est peut-être un simple reflet de notre société actuelle... Ils veulent bien que ça soit fait, mais par les autres, eux ne se sentent pas concernés ou refusent de se mettre « en avant ».

### Commentaires :

En ce qui concerne **les parents**, le bilan est tout à fait positif. L'expérience, vue avec leur recul, est intéressante et ils pensent que la formation reçue servira plus tard à leur enfant.

Ils ont remarqué une meilleure aptitude à communiquer et donc une amélioration dans les relations de leurs enfants avec leurs camarades.

Ils sont tout à fait d'accord pour que leur enfant poursuive son rôle de médiateur.

C'est le point fort du sondage.

En ce qui concerne les **élèves-médiateurs**, le bilan est plus mitigé. S'ils sont fiers d'être médiateurs et conscients des progrès que la formation leur a fait faire dans leur connaissance d'eux-mêmes, des autres et de certains mécanismes du comportement, ils sont déçus de ne pas pouvoir exploiter davantage leurs nouvelles capacités et surtout qu'elles ne soient pas davantage reconnues par les autres.

Les **collègues** attendent des effets plus concrets, plus visibles et restent pour l'instant encore dubitatifs.

Enfin nos **élèves** ne sont pas hostiles mais restent à convaincre.

## 5. Comment continuer ?

### Expliquer et convaincre jeunes et adultes :

Beaucoup d'enseignants considèrent encore que leur rôle n'est pas d'éduquer, et que, l'éducation faisant partie du domaine privé de la sphère familiale, elle ne peut être considérée comme une mission de l'Ecole.

Dans notre monde de violence peu de gens sont convaincus du bien-fondé d'une éducation à la non-violence, souvent d'ailleurs par méconnaissance de cette pratique (cf. annexe 4). Il faut sortir l'éducation à la non violence de la marginalité, expliquer le fonctionnement de la médiation, dénoncer les idées du genre « se mettre au milieu de la bagarre, encaisser les coups à la place des autres, se mêler des affaires des autres, se prêter à la médiation pour échapper aux sanctions... ».

L'élève est soumis à des règles et des devoirs, en aucun cas la médiation ne se substitue au règlement intérieur. Les actes de violence doivent être sanctionnés en fonction de leur gravité

voire même par la Justice s'il s'agit de fautes pénales. Mais la punition ne résout pas le conflit, les élèves l'expriment bien lorsqu'ils disent « *je me vengerai, attends à la sortie...* ».

L'éducation à la non violence et à la médiation est un ensemble de mesures d'accompagnement permettant de donner aux élèves les compétences nécessaires à un mieux « vivre ensemble » à l'école et en dehors. Elle leur fournit les moyens de prendre du recul, d'analyser une situation, de comprendre les réactions des autres : voici des témoignages d'élèves de 5<sup>ème</sup> qui ont participé à l'IDD « Jeux pour apprendre à apprendre » (cf. annexe 13)

« *Avant j'étais nerveuse et je n'écoutais pas les gens parler, maintenant je suis calme et j'écoute.* » *Mélissa.*

« *Maintenant je me concentre davantage. Je ne m'énerve plus pour une simple parole* » *Mustapha.*

« *Ça m'a permis d'écouter davantage mes camarades, mes proches. C'est vrai que maintenant je ne m'énerve plus aussi vite, j'essaie de remédier à ce qui m'énerve. Cet IDD m'a aidé énormément vis à vis de mon comportement* » *Charlène.*

« *J'ai ressenti toutes sortes de choses... de la joie, de la tristesse car il y a des séances où je me suis senti rejeté du groupe mais parfois je me sens grand, fort, les gens ont besoin de moi* » *Hamid.*

Ces explications et ces résultats doivent être divulgués largement dans l'établissement.

#### **Poursuivre et étendre la formation :**

Pour pérenniser ce projet et obtenir à moyen et à long terme des effets bénéfiques, il faut former un maximum d'élèves au mécanisme des conflits et à la recherche de solutions non violentes. La satisfaction des parents des élèves formés nous conforte dans cette idée.

Dans un premier temps nous avons créé un atelier « **connaissance de soi, des autres et gestion des conflits** » réservé aux élèves de 6<sup>ème</sup> et fonctionnant sur la base du volontariat (cf. annexe 4).

Au cours de l'année scolaire 2004/2005 nous avons mis en place un IDD en classe de 5<sup>ème</sup> (deux groupes de 18 élèves choisis au hasard) appelé « **Jeux pour apprendre à apprendre** » (cf. annexe 13).

A partir de jeux individuels et coopératifs, de tests, d'études de cas, mais toujours de manière ludique, les élèves ont été progressivement amenés à parfaire leur connaissance d'eux-mêmes et à s'interroger sur leurs manières de réagir lors d'une situation de conflit ou de violence. Nous avons utilisé les outils de l'association Génération Médiateurs expérimentés lors des stages de formation adultes. Nous avons également créé certains exercices en lien avec nos programmes disciplinaires.

Les témoignages écrits joints à l'évaluation finale montrent que cette expérience a été profitable pour la plupart d'entre eux.

Le projet pour l'année 2005/2006 est de proposer ce travail à **l'ensemble des élèves du niveau 5<sup>ème</sup>** au cours d'une douzaine de séquences réparties sur l'année (heures de Vie de Classe).

L'atelier sera animé par deux professeurs dont le professeur principal, tous deux ayant participé au stage « formation à la médiation ».

Les élèves volontaires pourront, à l'issue de cet atelier, poursuivre leur formation pour devenir médiateurs.

On le constate, notre administration soutient fortement le projet. Sans doute faudra-t-il trouver avec elle un moyen de rendre ce soutien encore plus visible par tous.

### **Soutenir l'équipe de médiateurs :**

L'expérience et le sondage montrent que les élèves médiateurs attendent de notre part un accompagnement visant à les rendre progressivement autonomes tout en les sécurisant. Maintenant que l'équipe des adultes formés à la médiation est suffisamment nombreuse cet accompagnement pourrait s'envisager sous trois formes :

- disponibilité d'un adulte pendant les permanences des médiateurs. Son nom et le lieu où il peut être joint figurant sur une affiche en salle de médiation.
- Une rencontre tous les 15 jours (calendrier distribué en début d'année) avec les équipes de service pour les inciter à remplir les fiches après chaque médiation (cf. annexe 7), regarder ensemble les fiches remplies, partager les joies ou les éventuelles difficultés, établir les nouvelles équipes pour la quinzaine suivante.
- Une visite amicale et ponctuelle d'un adulte au lieu de rendez-vous des médiateurs pour s'assurer que tout va bien.

D'autres interventions pourraient avoir lieu tout au long de l'année en fonction de l'actualité ou des besoins ressentis : exposition, rencontre avec des journalistes, échanges sur Internet, voyage de classe, rencontre avec les médiateurs de l'établissement allemand d'IRREL.

### **Conclusion**

Il est vrai que la médiation ne remporte pas encore le succès que l'on escomptait mais nous ne sommes qu'au début du projet et changer les mentalités n'est pas chose facile. Il faudra faire preuve de patience et de ténacité et y croire jusqu'au bout si nous voulons convaincre et prouver que la médiation, ça marche ! Nous sommes optimistes car l'équipe des adultes formés et motivés s'est nettement agrandie cette année, les élèves médiateurs restent enthousiastes, l'administration nous soutient et des médiations continuent de se faire régulièrement, même en dehors du collège.